

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-764/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons.

n° 74-764/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

10 mai 1974

Numéro JO

n° 10 du 25/05/1974

Date du numéro

25 mai 1974

TEXTE INTÉGRAL

Une autorisation administrative est accordée à Mie Anab Houssein Arab pour exercer le commerce des boissons, licence de 1er classe, sis au quartier n° 2, avenue de Brazzaville, maison n° 22 à Djibouti.